

Subventions mars 2012

La Neuveville, le 4 avril 2012

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a ajouté deux nouvelles associations sportives à la liste des organes qu'il soutient pour la promotion de la relève. L'Association interjurassienne de cyclisme et le Groupement interjurassien de patinage toucheront pour la première fois des contributions cette année. Les autres associations intercantionales qui sont soutenues en commun avec le canton du Jura fédèrent les clubs régionaux de judo, ski, cavalerie, tennis de table, pétanque, volleyball et tennis. Au total, un montant de 20'000 francs a été débloqué pour leurs activités 2011.

Les clubs suivants ont bénéficié de contributions pour l'achat de matériel ou l'organisation de manifestations : Hockey-Club et FSG Saint-Imier, Tennis-Club Malleray-Bévilard, Hockey-Club Le Fuet-Bellelay, Haltéro-Club Tramelan.

Le CJB recommande au Conseil-exécutif d'accorder 100'000 francs à la protection de deux monuments historiques à La Neuveville et un bâtiment à Tavannes. Il propose également une subvention de 40'000 francs à un projet d'aide au développement qui prévoit la construction d'un internat au Maroc par l'association CormoAtlas.

Sur le budget culturel, le Pantographe, le chœur Calliope et le projet de spectacle Sakaziq bénéficieront d'aides comprises entre 4 et 5'000 francs. La Coordination jeune public reçoit une avance sur sa subvention annuelle de 60'000 francs. Le CJB soutiendra également quatre concerts des Jardins musicaux dans le Jura bernois, pour un montant de 30'000 francs.

Le CJB a accordé dans sa séance du 28 mars 2012 des subventions pour un montant total de 370'000 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73